

Dans ce numéro

1. Editorial

John Rawls et la question de la justice

And in English

John Rawls and the question of justice

2. Publications récentes

3. Le CEERE partenaire

4. En ligne – Online

5. Actualités du mois de juin 2011

6. Master Ethique 2011-2012

7. Soutenir l'éthique

8. Divers

Editorial



John Rawls et la question de la justice

Le philosophe américain John Rawls est un des plus importants penseurs contemporains de philosophie politique dont le projet théorique initial a été de « généraliser et porter à un plus haut degré d'abstraction la théorie traditionnelle du contrat social telle qu'elle se trouve chez Locke, Rousseau et Kant » (*Théorie de la justice*, Seuil, 1987 : 20). Comme l'auteur le souligne expressément, les principes de justice qu'il élabore dans le cadre de ce projet s'inspirent du concept kantien d'« impératif catégorique ». Il s'agit par conséquent d'une approche de la question de la justice résolument anti utilitariste dans la mesure où l'utilitarisme soumet, en dernière analyse, le Juste à la juridiction du Bien alors que la théorie rawlsienne suppose l'antériorité et la supériorité absolues du Juste au Bien.

Mais entre *A Theory of Justice* et son deuxième ouvrage *Political Liberalism* (1993) - qui rassemble l'ensemble de ses écrits de 1980 à 1990-, la pensée de Rawls évolue. Dans l'introduction de ce dernier ouvrage l'auteur se prononce sur la révision qu'il a dû effectivement faire subir à son projet initial pour le rendre plus modeste et plus réaliste. Au lieu de se donner pour tâche d'élaborer une théorie universelle de la justice comme équité l'auteur opte progressivement pour l'élaboration d'« une conception politique de la justice qui s'applique à un régime démocratique constitutionnel » (*Libéralisme politique*, PUF, 1995 : 6). Cette évolution nous semble significative et instructive dans la mesure où Rawls, tout en restant résolument kantien quant à l'impératif de l'antériorité du Juste au Bien, se rapproche toujours plus de Hegel. En effet dans ses dernières *Lectures* offertes à Harvard, la référence à Hegel se fait toujours plus pressante et explicite (*Leçons sur l'histoire de la philosophie morale*, La Découverte, 2002). L'examen de cet itinéraire intellectuel singulier révèle l'insistance d'une question grave qui ne cesse revenir dans les réflexions de notre auteur et d'exiger de lui des efforts d'analyse et d'interrogation toujours plus soutenus. Il s'agit de la question des conditions de possibilité d'une société libre pouvant faire place, en son sein, au pluralisme le plus étendu possible d'opinions et de points de vue, ce que Rawls appelle des « théories compréhensives ou rationnelles », ou, en termes kantiens, des « impératifs hypothétiques ». Et si l'auteur renonce à l'ambition d'élaborer une magistrale théorie philosophique et morale compréhensive, à la manière des *Lumières*, censée intégrer l'ensemble des principes de justice nécessaires au bon fonctionnement de la société, c'est parce qu'il se rend compte qu'une telle entreprise se solderait nécessairement par la domination d'une opinion arbitraire sur toutes les autres, elles-mêmes tout autant arbitraires. Or la fin ultime d'une société libre devrait être la réalisation des

conditions politiques et institutionnelles permettant l'émancipation de la dimension rationnelle de l'individu, c'est-à-dire de sa subjectivité, ce que Hegel nomme le moment du « pour soi » (*für sich*). Mais une telle émancipation du rationnel, ou un tel développement de la subjectivité ne peut se réaliser que dans un contexte social qui empêche la domination d'une opinion ou d'une théorie compréhensive sur l'autre, la négation ou l'élimination d'un choix rationnel par un autre. Ce contexte social correspond précisément à la forme démocratique et constitutionnelle de la société qui affirme et maintient l'antériorité du Juste au Bien, l'antériorité et la supériorité du raisonnable au rationnel. Mais l'étendue de ce raisonnable doit être strictement limitée pour ne pas étouffer l'expression, la créativité, l'inventivité de la subjectivité ou du rationnel. C'est à travers cette interrogation que le concept rawlsien de « structure de base de la société » reposant sur la raison se précise et se délimite progressivement au seul domaine du politique.

Ragip Ege et Herrade Igersheim, Bureau d'Economie Théorique et Appliquée (BETA), Université de Strasbourg.

And in English...

John Rawls and the question of justice

The American Philosopher John Rawls is one the most important thinkers of contemporary political philosophy whose theoretical project was initially « to generalize and carry to a higher order of abstraction the traditional theory of the social contract as represented by Locke, Rousseau, and Kant » (*A Theory of Justice*, 1971, Oxford University Press, 1999 : xviii). As the author points out expressly, the principles of justice he develops in this project draw their inspiration from the Kantian concept of “categorical imperative”. We are dealing here with a resolutely anti utilitarian approach to the issue of justice insofar as utilitarianism, in the final analysis, submits the Just to the jurisdiction of the Good while the Rawlsian theory supposes the absolute anteriority and superiority of the Just over the Good.

However from *A Theory of Justice* to his *Political Liberalism* (1993) - which collects all of his writings from 1980 to 1990 together – Rawls' thought evolves. In the introduction of the second book the author pronounces on the revision he had to achieve on his initial project in order to make it more modest and more realistic. Instead of setting himself the task of building a universal theory of “justice as fairness”, Rawls opts gradually for the elaboration of « a conception of political justice for a constitutional democratic regime » (*Political Liberalism*, Columbia University Press, 1993: 6). This evolution seems to us significant and instructive as Rawls, while remaining resolutely Kantian regarding the imperative of the anteriority of the Just to the Good, gets increasingly closer to Hegel. In fact in his last *Lectures* delivered in Harvard, the reference to Hegel becomes increasingly pressing and explicit (*Lectures on the History of Moral Philosophy*, Harvard University Press, 2000). The examination of this peculiar intellectual adventure reveals the insistence on a grave question that does not stop returning in the reflections of our author, requiring from him always more sustained efforts of analysis and interrogation. What is at stake here is the question of the requirements for a free society capable of making room in its bottom to the widest possible pluralism of opinions and points of view, what Rawls calls "comprehensive or rational doctrines" or, in Kantian terms, “hypothetical imperatives”. And if the author gives up the ambition to elaborate a magisterial comprehensive philosophic and

moral theory, in the style of the Enlightenment's thinkers, supposed to integrate all the principles of justice necessary for the proper functioning of a society, the reason lies in the fact that he realizes that such a society would end inevitably in the domination of an arbitrary opinion over all others, the latter equally arbitrary. On the other hand the ultimate goal of a free society should be the achievement of political and institutional conditions allowing the emancipation of the rational dimension of the individual, that is to say of his subjectivity, what Hegel calls the moment of "for itself" (*für sich*). Nevertheless such an emancipation of the rational, or such a development of the subjectivity can come true only in a social context which prevents the domination of an opinion or a comprehensive theory over the other, the negation or the elimination of a rational choice by the other one. This social context corresponds precisely to the democratic and constitutional form of society, which maintains and applies the anteriority of the Just to the Good, the anteriority and the superiority of the reasonable over the rational. However the extent of this reasonable must be strictly limited so as not to stifle the expression, creativity, inventiveness of subjectivity or the rational. It is through this interrogation that the Rawlsian concept of "basic structure of society", governed by reason, takes shape and bounds gradually in the exclusive domain of the politics.

Ragip Ege and Herrade Igersheim, Bureau d'Economie Théorique et Appliquée (BETA), Université de Strasbourg.

Publications...

Patrice Meyer-Bisch et Mylène Bidault (dirs), *Déclarer les droits culturels. Commentaire de la Déclaration de Fribourg*,

Publications récentes



Patrice Meyer-Bisch et Mylène Bidault (dirs), *Déclarer les droits culturels. Commentaire de la Déclaration de Fribourg*, Bruylant-Schulthess, Bruxelles, Genève 2010, 154 p.

Cet ouvrage résulte d'une collaboration de longue haleine, coordonnée par l'Institut interdisciplinaire d'Ethique et des Droits de l'Homme de l'Université de Fribourg, d'un groupe international d'experts qui a élaboré la *Déclaration de Fribourg sur les droits culturels*. Constatant que les droits culturels restaient largement sous-développés et constituaient les parents pauvres des droits de l'Homme, le « Groupe de Fribourg » s'est attaché à les restituer et à les développer comme des droits à part entière au nom de l'universalité et de l'indivisibilité qui sous-tendent tous les droits de l'homme.

L'objectif de ce travail était à la fois : de rassembler et de clarifier les droits culturels déjà reconnus mais souvent éparpillés et insuffisamment identifiables dans les divers instruments internationaux ; de dégager une cohérence conceptuelle, une articulation logique et opérationnelle de ces droits qui sont au cœur de la construction des identités tant individuelles que collectives ; de prendre en compte la dimension

culturelle qui s'attache à tous les droits de l'Homme afin de permettre leur respect dans le concret et la diversité des situations (par ex.: dimension culturelle du droit à la santé, à l'alimentation, à l'éducation etc.); de souligner le lien entre l'ignorance ou le mépris des droits culturels et les violations les plus graves qui résultent des exclusions et violences faites aux individus comme aux communautés, en niant leurs identités les plus *vitales*; et, en conséquence, de développer des méthodologies et des stratégies pour promouvoir le respect, la mise en œuvre et la garantie de tous les droits culturels.

La *Déclaration de Fribourg* s'inscrit clairement dans cette perspective puisque avant même d'être finalisée, elle a pu inspirer des textes internationaux sur la diversité culturelle comme ceux adoptés par l'Unesco, et être présentée lors de réunions officielles d'experts aussi bien dans le cadre des Nations Unies à Genève que du Conseil de l'Europe à Strasbourg.

Nous ne commenterons pas ici le « commentaire » livré par l'ouvrage référencé qui vient enrichir les 12 articles de cette Déclaration, mais nous y renvoyons chaleureusement « à toutes fins utiles ». Et pour celles et ceux qui souhaiteraient s'associer individuellement ou institutionnellement à la promotion et à l'utilisation de ce nouvel « instrument » au service des droits culturels, nous les invitons à visiter le site :

www.droitsculturels.org

Jean-Bernard Marie, Directeur de Recherche au CNRS, Université de Strasbourg, Master Ethique.

Léon Cassiers, *Ni ange ni bête. Essai sur l'éthique de l'homme ordinaire*



Léon Cassiers, *Ni ange ni bête. Essai sur l'éthique de l'homme ordinaire*, Paris, Éditions du Cerf, « Recherches morales », 2010, 388 p. D'un responsable public s'exprimant sur l'éthique on attend rarement autre chose qu'un discours préformé, à visée surtout fédératrice; d'un psychiatre s'aventurant sur le même terrain on craint plutôt, à l'inverse, le jargon, rempart de mots dressé par un certain savoir. Psychiatre et psychanalyste belge, Léon Cassiers (1930-2009) fut, entre autres responsabilités, président du comité consultatif de bioéthique de Belgique. Son *Essai* posthume *sur l'éthique de l'homme ordinaire* est un livre qui pourrait cumuler les handicaps indiqués, mais il y échappe par sa profondeur autant que par son écriture sans lourdeur. Loin de

constituer une somme savante, l'ouvrage représente la tentative de « tester la cohérence » des idées nées de ses préoccupations éthiques « en un texte continu » (p. 11). Féconde modestie de retrouver en soi « l'homme ordinaire » au moment de s'adresser à celui-ci.

L'auteur commence son livre à la manière d'un instrumentiste cherchant le *la*,

dans un mélange de prudence et de confiance. Pas de bibliographie savante, pas de mot en -isme, mais une méditation qui expose ce qu'elle fait en le faisant : réfléchir, c'est se mettre à distance de soi et – nous voici tout de suite face à l'essentiel – s'éprouver comme étant « une réalité non représentable » (p. 30). Cassiers ne craint pas de dire un esprit, l'esprit étant aussi bien vide que réalité. De cette affirmation intuitive de l'esprit que fait l'homme ordinaire, il faut dire qu'elle est – parce que non démontrable jusqu'au bout – de l'ordre de la croyance. À l'esprit correspond la Loi : les règles, à la fois libérantes et contraignantes, qui séparent le désir (les pulsions, les affects) de la satisfaction. « L'ordre symbolique dans lequel il [le sujet humain] est entré lui a été donné par son éducation et, derrière ses éducateurs, par la société dans laquelle il est apparu. Mais ensuite, se retournant vers lui-même, il a la liberté de contester cet ordre ou de le réaménager. Tout humain se pose ainsi la question de la source et de la légitimité de la "Loi" à laquelle il se soumet. C'est le fondement de son éthique » (p. 66-67). Ce double viatique anthropologique et moral suffit à l'auteur pour entreprendre le parcours où il propose à tout un chacun de le suivre.

Trois fondements possibles de l'éthique sont successivement examinés : la religion, la raison, l'intérêt. Léon Cassiers les met à l'épreuve les uns après les autres sur deux questions : l'euthanasie et les procréations médicalement assistées, pour conclure à chaque fois sur la manière dont y est traité le vécu psychique et représentée la source de la Loi. Une quatrième perspective, basée « sur le vécu de l'homme ordinaire », permet à Cassiers de montrer que la complexité des situations vécues déploie différents paliers dont la « substance éthique » ne s'apprécie pas seule, mais de façon à la fois subjective et relationnelle.

René Heyer, Enseignant-chercheur, Faculté de théologie catholique, Université de Strasbourg

Le CEERE est partenaire de

La revue *INTERSECTION : Sciences, philosophies religions*, Editions Privat, 2011, Institut Catholique de Toulouse (ICT). Une revue où se retrouvent les différents chemins de pensées, de croyances, de points de vue sur le monde actuel... [Pour vous abonner ou en savoir plus : cliquez.](#)

En ligne – Online

A (re)découvrir en ligne sur notre site <http://ethique-alsace.unistra.fr> rubrique *Canal Ethique* :



– Les quatrièmes Journées Internationales d'Éthique qui ont eu lieu du 23 au 26 mars 2011 sur le thème : **L'automne de la vie. Les enjeux éthiques du vieillissement.**

– [Savoir\(s\) en commun](#), Edit. Novembre 2010 : Accédez aux nombreux rendez-vous (du son, des vidéos, des photos, des paroles... du sérieux, de l'étrange, de l'inattendu) sur le site de [Savoir\(s\) en commun](#). Du contenu et des échanges pour se faire sa propre opinion sur « Les corp(s) ».

En ligne – Online

Retrouvez toutes nos vidéos sur notre site internet <http://ethique-alsace.unistra.fr>

– Retransmission du Magazine Paraboles N°409 sur le thème de l'Eugénisme – Court métrage et commentaires (intervention de Marie-Jo Thiel), février 2010.
– Retransmission du Magazine Paraboles N°410 sur le thème « Travail et développement » – Court métrage et commentaire (intervention de Marc Feix), février 2010.

– Retransmission du colloque des espaces éthique régionaux sur le thème : L'homme et sa Nourriture. Symbolique et enjeux éthiques, qui s'est tenu à Strasbourg du 8 au 10 septembre 2009.

– Retransmission de la soirée des Etats généraux de la bioéthique : Débat citoyen du 25 mars 2009 à la faculté de médecine de Strasbourg – Inauguration de l'ERERAL (Espace de Réflexion Ethique Région Alsace) – Grande conférence inaugurale des troisièmes Journées Internationales d'Ethique par le Pr. Jean-François Mattei.

– Retransmission des troisièmes Journées Internationales d'Ethique du 26 au 28 mars 2009 sur le thème : « Quand la vie naissante se termine ».

Le DVD du colloque « Quand la vie naissante se termine » est disponible – coût : 20€

Pour vous le procurer envoyez un chèque bancaire libellé à l'ordre de « l'Association Herrade de Landsberg » à l'adresse suivante : Professeur Anne Danion-Grilliat, Association Herrade de Landsberg Hôpitaux Universitaires de Strasbourg 1, Place de l'Hôpital 67091 Strasbourg Cedex. Notez bien vos nom et adresse dans votre correspondance.

Par ailleurs vous pouvez également retrouver depuis le site de la [Fondation Ostad Elahi](#) des entretiens filmés autour de l'éthique :

<http://video.fondationostadelahi.com/>

Actualités en éthique...

Retrouvez toutes ces actualités sur notre site internet <http://ethique-alsace.unistra.fr>

Actualités du mois de juin 2011



Du mardi 31 mai au jeudi 2 – Dix-huitième session (ordinaire) du Comité international de bioéthique de l'UNESCO by the Division of Ethics of Science and Technology - Sector for Social and Human Sciences - UNESCO

Lieu : Baku – Azerbaïdjan

Du jeudi 2 au samedi 4 – Symposium of Canadian Bioethics Society
Thème : Excellence in Health Care: Meeting the Challenges of Sustainability
Lieu : Saint-John, Nouveau-Brunswick (Canada).

Du lundi 6 au mercredi 8 – 9^{ème} séminaire universitaire de l'Espace Ethique AP/HP sur le thème : Fondements éthiques de la recherche scientifique
Lieu : Auditorium de la Fondation Rothschild - Paris

Du lundi 6 au vendredi 10 – Session de formation - Echange France-Québec
Thème : Perspectives en éthique des soins : principes, techniques et émotions
Lieu : Université Victor Segalen Bordeaux 2

Mardi 7 – Colloque de l'Université catholique de Lille
Thème : Alzheimer et malades jeunes : Approches et enjeux éthiques
Lieu : Université catholique de Lille

Samedi 11 – Journée d'études de l'APPEP
Thème : Philosophie et monde du soin - Entre souci éthique et exigence critique
Lieu : Sorbonne – Amphithéâtre Bachelard – Paris

Du jeudi 23 au vendredi 14 – Dix-huitième colloque d'éthique économique
Thème : Ethique et économie de marché
Lieu : Aix-en-Provence

Du mercredi au jeudi 30 – Colloque des Ateliers de la terre
Thème : Sens et développement durable
Lieu : Château de La Bourdaisière - Montlouis sur Loire

Pour en savoir plus sur toutes ces manifestations et celles qui suivent les autres mois : cliquez sur les dates ou rendez-vous sur notre site Internet <http://ethique-alsace.unistra.fr> / Rubrique « Actualités en Éthique ».

Master Éthique 2011-2012



Ouverture de la session de candidatures en ligne pour le Master éthique

Le CEERE (Centre européen d'enseignement et de recherche en éthique) a la joie de vous informer que les candidatures au Master "Ethique : Vie, Normes et sociétés" sont ouvertes

- pour la rentrée de septembre 2011 (cursus FR) et
- pour la rentrée de janvier 2012 concernant le cursus bilingue (FR/EN)
à l'adresse : <https://aria.u-strasbg.fr/globale/index.php>

Ce master est rattaché à l'Université de Strasbourg et fonctionne avec beaucoup de succès depuis son ouverture en septembre 2005.

Il mise sur l'interdisciplinarité et il est reconnu pour sa richesse par de nombreuses instances extérieures. Il a d'ailleurs obtenu en juin 2008 le premier trophée de l'enseignement en éthique en France. Au moment où de nombreuses questions éthiques traversent le débat public français une telle formation est plus que d'actualité.

Pour plus d'informations

<http://ethique-alsace.unistra.fr>
ou contactez-nous à cette adresse
ceere@u-strasbg.fr

Contact tél. secrétariat : +33 (0) 3.68.85.39.68 (du mardi au vendredi)
Localisation du CEERE : 1, place de l'Hôpital Civil – Anc. bâtiment
d'anatomie pathologique - 67000 Strasbourg.

ZOOM

**MASTER Éthique
2011-2012**
Session de
candidatures ouverte
sur la plateforme
ARIA – cliquez !

Soutenir l'éthique

*Ensemble, nous pouvons
construire un monde
« plus humain ».*

Soutenez l'éthique !



Vous aimez l'éthique ? Vous aimez ce que nous faisons ? Chaque mois vous recevez la lettre du CEERE ? Vous appréciez les Journées internationales d'éthique que nous organisons et les formations que nous proposons ? Nous avons d'autres projets encore : des bourses pour nos étudiants, augmenter nos

échanges internationaux, etc.

Le travail autour de l'éthique, de la recherche et l'enseignement, la formation et les sensibilisations autour de qui peut humaniser, ne peut se faire sans un minimum de moyens. Soutenez l'éthique ! Ensemble nous pouvons construire un monde plus humain.

Donner au CEERE, c'est payer moins d'impôts.

Depuis le 1^{er} janvier 2009, une fondation partenariale à l'Université de Strasbourg, *la Fondation université de Strasbourg*, a été créée pour accompagner les grands projets de l'Université tels que le handicap, des bourses sociales, des chaires d'enseignement mais également l'éthique via le CEERE. Ainsi, donner de l'argent au CEERE en mentionnant « Ethique – CEERE » vous permet désormais de payer moins d'impôts !

Quels sont les avantages fiscaux ?

Particulier, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Par exemple, si vous avez 1000 € de disponible pour nous soutenir, faites nous un don de 3000 € ! Vous récupérez la différence sur votre feuille d'impôts !

Entreprise, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 60% du montant de votre don dans la limite de 0,5% de votre chiffre d'affaire.

Si vous payez l'ISF, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 75% du montant de votre don dans la limite de 50 000 € par an.

Le don au CEERE vous rend acteur du travail éthique. Grâce à vous des projets autour de l'éthique peuvent voir le jour. Ensemble, nous pouvons ainsi construire un monde « plus humain ».

Comment faire ?

C'est très simple. Il vous suffit de compléter le bulletin de don en cliquant ici et d'y joindre un chèque à l'ordre de « Fondation Université de Strasbourg » en précisant que vous souhaitez flécher la somme allouée à l'« éthique – CEERE » et d'envoyer le tout à l'adresse suivante :

**Fondation Université de Strasbourg
8 allée Gaspard Monge – BP 70028
F-67083 Strasbourg Cedex**

Vous recevrez alors un reçu fiscal permettant de déclarer votre don lors de votre déclaration d'impôts.

Plus de renseignements sur <http://fondation.unistra.fr>

Divers



Aider, suggérer, pourquoi pas ?

Si vous avez des suggestions, si vous voulez nous aider, devenir **BENEVOLE** (travail de secrétariat, de traduction, d'informatique, de communication, de filmage... selon compétences reconnues), nous soutenir financièrement (via la Fondation de l'Université de Strasbourg), faire un stage (domaines : secrétariat, informatique, relations internationales...) : contactez-nous à ceere@u-strasbg.fr ou en vous adressant directement à mthiel@unistra.fr. Vous pouvez également nous téléphoner aux heures de bureau du mardi au vendredi.

Lettres du CEERE

Les lettres précédentes peuvent être lues sur notre site <http://ethique-alsace.unistra.fr> Rubrique *Actualités en éthique*

Si vous voulez vous abonner (*C'est gratuit !*) : connectez-vous sur notre site. Dans la colonne de gauche de la page d'accueil, il suffit de cliquer sur le lien correspondant.

Si vous voulez vous désabonner : adressez-nous un mail à ceere@u-strasbg.fr
Si vous connaissez des gens intéressés à l'éthique, n'hésitez pas à nous les signaler. Nous nous ferons un plaisir de leur adresser cette lettre.

Nous contacter

Tél. Secrétariat
+33 (0) 3.68.85.39.68
Tél. Direction
+33 (0) 3.68.85.39.52

<http://ethique-alsace.unistra.fr>
ceere@u-strasbg.fr